Le projet associatif

Espace de Vie Sociale

2020/2024

SOMMAIRE

1. **L'INTÉRÊT D'UN PROJET ASSOCIATIF**.
   a. Historique.
   b. Le besoin d'un projet associatif.
   c. L'aboutissement du projet 2012.
   d. Nécessité d'une réécriture en 2020.

2. **LES VALEURS ET OBJECTIFS DE LA MCL**.
   a. Les valeurs de la MCL.
   b. Les objectifs de la MCL.

3. **LES ACTIONS**.
   a. Les activités socioéducatives.
   b. L'animation de la vie sociale.
   c. Représentation dans les instances socio-éducatives locales.

4. **LES MOYENS MIS EN ŒUVRE**.
   a. Les locaux.
   b. Le fonctionnement.
   c. La programmation
   d. La tarification
   e. La communication
   f. Le personnel
   g. Les partenaires financiers
   h. Les partenaires opérationnels

5. **LES ORIENTATIONS**.
   a. Renforcer les activités internes et les animations.
   b. Promouvoir une concertation inter associative.
   c. Étude d'un nouveau lieu d'implantation de la M.C.L.

6. **SUIVI ET ÉVALUATION**.
   Les outils de suivi et d'évaluation.
   Les instances de suivi et d'évaluation.
   La validation du projet associatif.

7. **ANNEXES**.
   La plaquette d'activités.
   Les fiches actions.

1. L'INTERÊT D'UN PROJET ASSOCIATIF.

a. Historique.

Suite à la liquidation judiciaire de la M.J.C de Neufchâteau qui occupait depuis plus de 20 ans une place institutionnelle au sein de la ville et qui faisait partie intégrante du maillage socio-éducatif de l'époque, une nouvelle association appelée Maison de la Culture et des Loisirs a été créée le 23 décembre 2011 pour prendre le relais et poursuivre ces missions.

Cette initiative a été soutenue par la municipalité qui a mis à disposition les locaux hébergeant la M.J.C ainsi que tous ses biens rachetés par la ville. Elle a de plus répondu favorablement à l'intégralité de la demande de subvention sollicitée par la nouvelle équipe.

Par contre, cinq emplois ont disparu : directeur, ludothécaire, animatrice socio-éducative, assistante sociale et animatrice insertion.

Seront sauvegardés le poste d'un permanent Accueil – Secrétariat – Comptabilité, le temps partiel pour l'entretien et les animateurs d'activités à temps partiel. Les bénévoles ont assuré la coordination de tout le dispositif.

b. Le besoin d'un projet associatif

Immédiatement, la nouvelle équipe fortement renouvelée avait géré l'urgent pour que l'activité reprenne au plus vite afin de ne pas pénaliser les adhérents. L'administratif avait dû être entièrement reconstruit puisque toutes les archives avaient été confisquées dans le cadre de la liquidation.

Dans ces circonstances, force était de constater que la mémoire des années M.J.C n'était plus portée que par quelques-uns et que les nouveaux administrateurs devaient retrouver des références en termes de valeurs et de fonctionnement.

Il convenait donc de s'interroger sur les orientations de la M.C.L, sur ce qui pourrait faire « l'esprit de cette maison » : devait-elle proposer simplement des prestations et / ou devait-elle également préserver une dimension se rapportant à l'éducation populaire ?

De s'interroger aussi sur le « sens » de l'engagement au sein de la M.C.L ou autre terme, celui de bénévolat.

La M.C.L s'était donc dotée d'un projet associatif dès 2012, qui fixait dans sa rédaction, les objectifs et les stratégies à mettre en œuvre dans les années à venir, en référence bien sûr aux valeurs que les membres de l'association avaient choisies de défendre, à savoir celles de l'Éducation populaire.

Ce document était à cet égard indispensable car il constituait une référence tangible et commune pour que chacun puisse, en s'en emparant et en se l'appropriant :

1. bien connaître les orientations fixées.
2. adapter le sens de son action individuelle au sein de la maison.
3. communiquer sur les mêmes bases avec les partenaires (qui sont souvent également des financeurs).

c. L'aboutissement du projet 2012.

Sept ans après et à la relecture de ce document, on constate que les objectifs prévus ont largement été travaillés et plutôt aboutis :

1er objectif : Ouvrir les portes de la M.C.L

Cette volonté se lit au travers d'une augmentation substantielle de l'effectif (de 185 adhérents en 2012 à 626 adhérents, dont 738 cotisants en juin 2019) grâce à un catalogue riche de 44 activités, avec des nouveautés tous les ans.

Depuis septembre 2019, le soutien de la C.A.F des Vosges et l'agrément espace de vie sociale, ont permis la mise en place d'une tarification modulaire des cotisations basée sur le quotient familial. Cette disposition permet aux revenus modestes et aux familles un meilleur accès à la M.C.L.

2ème objectif : S'adresser à toutes les tranches de la population, toutes les tranches d'âge, favoriser les échanges et lutter contre l'isolement des personnes.

La M.C.L prend une part active dans la lutte contre l'isolement des personnes de plus de 60 ans qui représentent 40% de ses adhérents. En proposant des activités spécifiques (gymnastiques douces, ateliers mémoire, initiation informatique…) et toutes les activités du catalogue, ce public vient autant pour maintenir sa forme que pour entretenir du lien social. Ces actions sont aussi soutenues par la Conférence des Financeurs au sein du Conseil Départemental.

L'ouverture à la jeunesse s'est imposée dans le cadre de l'Aménagement du Temps Scolaire avec l'intervention de quatre animateurs de la M.C.L tout au long de ce dispositif de 2014 à 2017. Depuis, la M.C.L développe pour les enfants de nouvelles réponses notamment les mercredis en multipliant les créneaux des activités physiques, des parcours découverte, des arts plastique (Voir plaquette Annexe 1).

Concernant les adolescents, l'effort est porté en interne sur la musique, la danse, le chant et les jeux vidéo. Par cet intermédiaire, les jeunes sont impliqués dans les rencontres internationales du Comité de Jumelage et dans l'organisation de spectacles et de rencontres avec les tournois de jeux vidéo….

De plus, dans le cadre du comité de pilotage C.A.F des Vosges, l'action en faveur des jeunes s'articule désormais sur des propositions construites en partenariat avec le Centre Social et le périscolaire municipal dans l'objectif de fédérer ce public et de l'aider à se prendre en charge au travers de projets communs.

De plus, dans le cadre du comité de pilotage A.V.S (animation de la vie sociale), l'action en faveur des jeunes s'articule désormais sur des propositions construites en partenariat avec le Centre Social et la Mairie de Neufchâteau dans l'objectif de fédérer ce public et de l'aider à se prendre en charge au travers de projets communs.

3ème objectif : Améliorer l'accueil et renouveler les équipements.

Si les locaux de la M.C.L restent vétustes et exigus, à noter, tout de même :

1. L'aménagement des extérieurs avec un parking.
2. La reprise complète du sous-sol avec l'aménagement d'un studio de musique et la rénovation de l'escalier et du corridor.
3. Un cloisonnement de la ludothèque qui a permis d'élargir l'espace d'activité avec une petite salle de réunion et un second espace dédié aux arts plastiques.
4. L'installation d'un atelier informatique avec 8 postes.
5. Lifting de la salle polyvalente et du bureau administratif.
6. L'achat et le renouvellement de tous les équipements administratifs (ordinateurs), mobiliers (bureaux, armoires, tables, chaises), matériel d'activités (gymnastiques, astronomie, photographie, poterie, etc…)

Tous les travaux ont été réalisés par la Mairie. La M.C.L prend en charge les petites interventions liées à la maintenance, et à l'entretien intérieur et extérieur, avec notamment l'aide des bénévoles.

4ème objectif : La dynamique partenariale.

Partenaires financiers et opérationnels :

La M.C.L a manifesté depuis le départ une politique d'ouverture et de partenariat très volontaire qui la positionne aujourd'hui comme un élément incontournable dans le réseau socioéducatif néocastrien.

Elle a recherché et mis en place 23 partenariats, à différents niveaux ; locaux, départementaux, régionaux et nationaux. Actuellement, il s'agit de neuf partenaires financiers et quatorze partenaires opérationnels (voir page 23)

Par ailleurs, la C.A.F des Vosges a agréé la structure comme **Espace de Vie Sociale** par décision en date du 17 décembre 2018 pour un an.

Soutien aux associations :

L'esprit de partenariat est développé plus largement en proposant aux associations et autres organismes qui souhaitent le soutien de la M.C.L. Un soutien qui peut se traduire :
Par l'hébergement et l'apport en moyens logistiques. A l'heure actuelle, six associations bénéficient de cette offre : Club généalogie du Pays de Jeanne, A.DA.L.I, Amicale Dégustation de Neufchâteau, Association Gaulle Mouzon Meuse, l'aéromodélisme de Neufchâteau qui sont accueillis dans les locaux M.C.L.

Par une aide à l'animation, avec tout au long de l'année, de nombreux événements auxquels participe la M.C.L (le Forum des associations avec l'Office Municipal des Sports, le Téléthon avec la soirée choucroute du Club d'échecs, le défilé de St Nicolas et l'animation du 14 juillet pour les enfants avec le Comité des Fêtes, les rencontres avec l'Allemagne, le Portugal et la Pologne dans le cadre du Comité de Jumelage, le concours du meilleur testeur de saveurs et l'animation de la Foire aux pommes avec l'Union Néocastrienne des commerçants , des actions avec la Mission Locale et l'office du tourisme.

Un service de reproduction (photocopieuse) est ouvert à l'ensemble des associations.

Une valorisation de leurs activités par le biais de reportages Web TV.

6ème objectif : Professionnalisation de l'équipe d'animation.

Dès sa création, la M.C.L n'a eu d'autre souci que de constituer une équipe professionnelle autour du seul poste de secrétaire comptable sauvegardé. Consciente des limites du bénévolat, d'autant plus que la structure n'a cessé de progresser pour atteindre un nombre de 626 adhérents en juin 2019, une étude de faisabilité (un D.L.A de 2016 qui faisait valoir l'impossibilité de financer un poste de directeur, tout au plus celui d'un coordinateur) et des recherches de financements ont abouti à la création de ce poste de coordinateur le 20 mars 2017.

La nécessité d'une réécriture en 2019 :

Au regard du bilan qui vient d'être dressé après sept années de fonctionnement et de l'aboutissement du projet 2012, celui-ci mérite d'être revisité afin de fixer le cap pour les quatre années à venir et de présenter à qui de droit un document de référence.

Comme précisé en 2012, il reste indispensable car il constitue toujours une référence tangible et commune pour que chacun puisse, en s'en emparant et en se l'appropriant :

1. bien connaître les orientations fixées.
2. adapter le sens de son action individuelle au sein de la maison.
3. communiquer sur les mêmes bases avec tous les partenaires.

Il s'agit donc, tout en tenant compte du chemin parcouru et du cadre associatif qui a évolué :

- ✓ De réaffirmer les valeurs et les missions de la M.C.L en référence à l'Éducation Populaire et en référence à l'agrément E.V.S de la C.A.F des Vosges.
- ✓ De définir les stratégies pour les faire vivre et les mettre en œuvre.
- ✓ De tracer les perspectives importantes qui se profilent dans les quatre ans à venir.

2. Valeurs et objectifs de la M.C.L de Neufchâteau

a. Valeurs de la M.C.L

Les valeurs de l'Education Populaire sont les références de la M.C.L qui les porte de manière incessante depuis sept ans pour forger cet esprit « maison » que les adhérents partagent intensément.

En référence à cet Extrait d'un document du C.N.A.J.E.P 13 de février 2007 :
« *La notion d'éducation populaire, héritée de Condorcet et des luttes pour une démocratie réelle dans notre pays, s'appuie sur des valeurs de respect et de solidarité. L'éducation populaire a pour projet l'émancipation de la personne et privilégie l'action collective.*
Elle vise à permettre à chaque enfant et à chaque adolescent, à chaque femme et à chaque homme de mettre en œuvre pleinement ses capacités intellectuelles, corporelles et sensibles dans toutes les situations de la vie sociale, économique, culturelle et politique et de participer à la construction d'une société plus juste et plus démocratique.
Elle invente, pour cela, des démarches et des méthodes originales, fondées sur la découverte par chacun(e) de ses propres potentialités, l'implication des personnes, l'entrainement à la prise de décision, la discussion organisée dans l'espace public, l'exercice de l'esprit critique.
L'éducation populaire concourt ainsi à la transformation de la société en créant des alternatives éducatives, culturelles, économiques sociales et politiques dans lesquelles les individus peuvent être co-auteurs de leur devenir. »

La M.C.L a donc le projet de proposer à tous, enfants, jeunes et adultes, quel que soit l'âge, l'origine sociale, un lieu de rencontres, de pratiques collectives et intergénérationnelles de loisirs, d'activités artisanales, culturelles, artistiques, et événementielles. –
Parallèlement aux lieux institutionnels que sont la famille, le travail, l'école, qui structurent la société et les comportements individuels, la M.C.L propose un lieu tiers, un lieu en complémentarité éducative et sociale, dans lequel la personne pourra mener des activités émancipatrices ou des projets de son choix pour son plaisir.

Au travers de tout un panel d'activités et de projets artistiques et culturels, la M.C.L propose donc à chacun de ses adhérents une expérience individuelle, participative et collective qui favorisera son épanouissement et son bien-être, dans un esprit de détente et de partage.
Vivre et progresser dans ses passions avec d'autres tout en profitant de bons moments de convivialité, s'impliquer dans une production collective pour l'animation de la vie locale, renforcer ses liens sociaux, peuvent être les clés de son propre épanouissement et de son engagement dans la vie de la Cité.

Ainsi peut-on imaginer que les personnes aient envie de porter le mieux vivre ensemble et contribuent naturellement à la cohésion sociale
Selon l'article 5 de ses statuts, la M.C.L respecte les valeurs de laïcité et adhères-en ce sens à la Fédération des Œuvres Laïques. La laïcité est présente partout dans la M.C.L, notamment dans ces modes de prises de décisions, dans la façon de traiter le problème de la mixité sociale et du partage des cultures, dans sa façon de lutter contre les discriminations, dans la manière d'accueillir les adhérents et les parents, dans le refus à toute forme de prosélytisme.

Par ailleurs, la M.C.L a été agréée « **Espace de Vie Sociale** » par la C.A.F des Vosges le 17 décembre 2018. A ce titre, elle applique les valeurs précédemment citées pour répondre à la fois aux besoins des familles et des habitants, pour répondre aussi aux attentes sociales collectives, afin de renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage.

b. Objectifs de la M.C.L

En vertu des valeurs qu'elle défend, et selon les articles 2 et 3 de ses statuts, la M.C.L se donne pour but la gestion et l'animation d'une structure qui offre au public des activités socio-éducatives et culturelles de loisirs. La M.C.L se donne aussi pour mission de contribuer à l'animation de la vie locale.

Agréée « **Espace de Vie Sociale** » par la C.A.F des Vosges, la M.C.L couvre les territoires de Neufchâteau, de la Communauté de communes de l'Ouest Vosgien et en partie des départements limitrophes (Meuse, Haute-Marne, Meurthe/Moselle).
La M.C.L a pour objectif de proposer le meilleur cadre et les meilleures conditions possible en :

- Favorisant l'accès de la M.C.L à tous.
- Proposant des activités de loisirs et bien être riches et variées.
- Permettant à chaque adhérent de se réaliser.
- Encourageant l'action collective pour renforcer les liens sociaux et la convivialité.
- Inscrivant son action dans le tissu associatif néocastrien.

Pour cela, la M.C.L favorise l'implication de l'ensemble de ses adhérents en veillant à ce que chacun se sente concerné par la vie de l'association, en devienne acteur selon ses possibilités et ai envie de vivre cette aventure collective. A cet effet, les activités mises en place ne doivent pas relever de la prestation que l'on vient « consommer » tout bonnement. Les animateurs salariés ou bénévoles ont donc à cœur de créer au travers de l'activité qu'ils mènent, un espace de convivialité au sein duquel les adhérents ont autant envie de se retrouver entre eux que de pratiquer.

La MCL encourage l'organisation de moments conviviaux comme par exemple, des anniversaires, des repas de fin d'année, des sorties mais aussi toute initiative visant à créer une interaction entre les différents secteurs d'activités autour d'événements ouverts à tous les adhérents et au public.

Les adhérents qui le souhaitent peuvent occuper des fonctions administratives au sein du Conseil d'administration et du Bureau.

La M.C.L se donne aussi pour objectif de contribuer à l'animation de la vie locale et son action a fait l'objet d'un agrément « **Espace de Vie Sociale** » par la C.A.F des Vosges en décembre 2018. Ainsi, les adhérents proposent annuellement une quinzaine de manifestations pour animer le secteur.

La M.C.L entretient des relations permanentes et des collaborations avec l'ensemble des partenaires concernés par les loisirs et la culture.

Super goûter des enfants

Fin d'année à l'atelier remue-méninges

3. LES ACTIONS

a. Les activités socio-éducatives

La M.C.L fonctionne selon le calendrier scolaire de septembre à juin sur une base de 32 semaines. L'année débute après les Portes ouvertes qui se tiennent toujours le premier week-end de la rentrée. Le public a la possibilité de découvrir les activités grâce aux deux séances d 'essai sans engagement avant de confirmer leur inscription.

Chaque année, la M.C.L s'attache à offrir le plus large panel possible d'activités et à rechercher toujours des nouveautés pour apporter satisfaction au public et s'adapter à ses demandes. Elle en propose généralement plus d'une quarantaine.

Toutes ces activités sont proposées dans un esprit de détente et de loisir. Elles se pratiquent sous forme ludique et récréative, sans esprit de compétition et n'ont pas la prétention de se substituer à une quelconque formation qualifiante.

Ce programme, qui fait l'objet d'une plaquette diffusée au mois d'août à raison de 8 000 exemplaires (Annexe 1) propose 46 activités, déclinées en 71 cours.

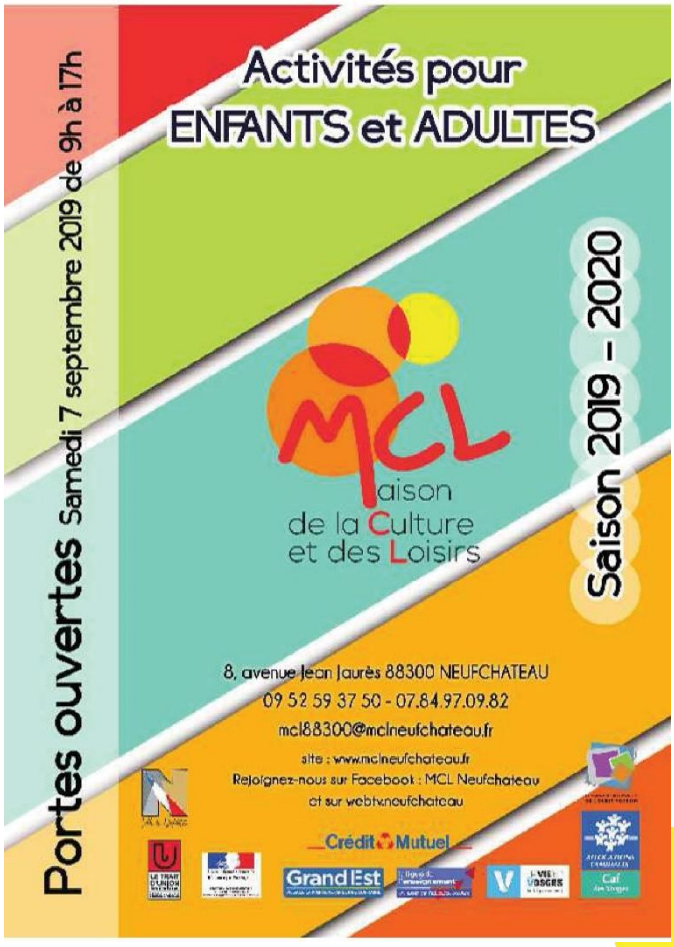

Activités Enfants
Gym d'éveil
Anglais ludique
Scoubidou et Cie
Initiation à la danse
Éveil créatif
Atelier Scrap et papiers
Dessin Peinture
Zumba kids
École de pêche
Danse Modern jazz
Sports en découverte
Aéromodélisme
Musiques Actuelles
Batterie
Piano / Synthé
Guitare / Basse
Les parcours d'éveil
Sons et rythmes
Éveil danse
Formes et couleurs

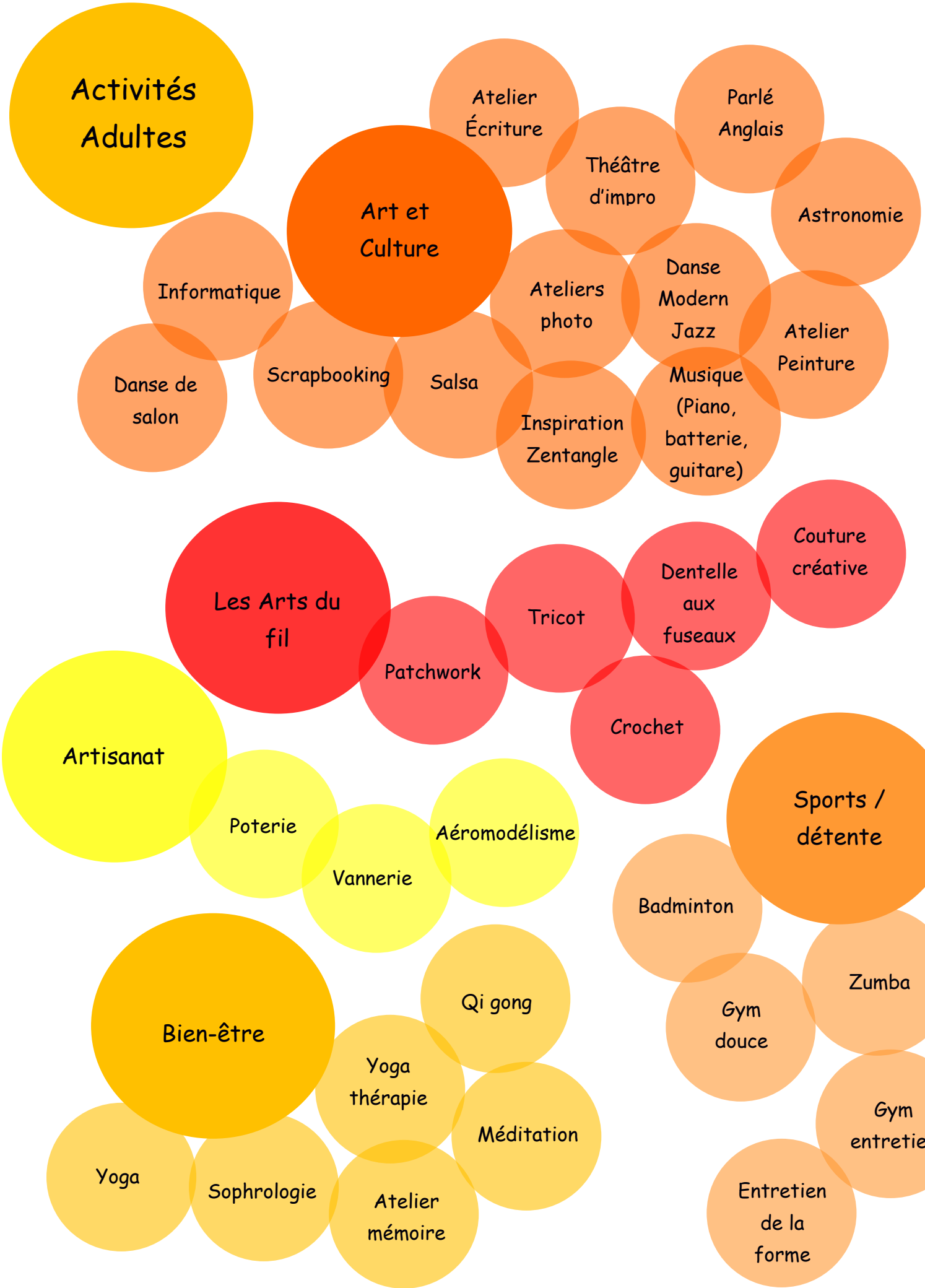
Activités Adultes
Art et Culture
Atelier Écriture
Théâtre d'impro
Parlé Anglais
Astronomie
Informatique
Ateliers photo
Danse Modern Jazz
Atelier Peinture
Danse de salon
Scrapbooking
Salsa
Inspiration Zentangle
Musique (Piano, batterie, guitare)
Les Arts du fil
Couture créative
Dentelle aux fuseaux
Tricot
Patchwork
Crochet
Artisanat
Poterie
Vannerie
Aéromodélisme
Sports / détente
Badminton
Zumba
Gym douce
Gym entretien
Entretien de la forme
Bien-être
Qi gong
Yoga thérapie
Méditation
Yoga
Sophrologie
Atelier mémoire

b. L'animation de la vie locale

En mettant en œuvre son programme d'activités, outre l'objectif de favoriser le développement individuel de chacun, la M.C.L encourage la pratique de la vie de groupe, du partage et de l'action collective. Ainsi, plus de 25 ateliers participent ou proposent des événements tournés vers l'extérieur dans le cadre de l'animation de la cité.

En ce sens, plusieurs axes sont développés :

L'organisation d'événements spécifiques à la M.C.L liés aux productions réalisées par les adhérents dans le cadre de leurs activités :

- Portes ouvertes M.C.L début septembre (Voir Fiche n°2).
- La Fête de la Science en octobre (par le Club astronomie-Voir Fiche n°4).
- Théâtre d'improvisation en octobre (par le groupe théâtre-Voir Fiche n°5).
- Exposition photo en novembre (par les ateliers photos-Voir Fiche n°6).
- Spectacle de danse en mars (par les cours de danse Modern Jazz)
- Printemps de tous les Talents en avril (vitrine de toutes les activités-Voir Fiche n°10).
- Tournoi de badminton en juin (par le club badminton-Voir Fiche n°12).
- Fabrication de layette pour les prématurés de la Maternité de Neufchâteau et de Nancy (par le club tricot- voir-fiche 13).

Une aide aux partenaires associatifs ou culturels dans l'organisation de leurs propres événements en proposant les ressources et savoirs faire de la maison :

- Animation de la foire de la pomme (par les bénévoles M.C.L- voir fiche 3).
- Téléthon en décembre (par les bénévoles M. C.L-Voir Fiche n° 7).
- Défilé de Saint Nicolas (par tous les ateliers enfants et jeunes-Voir Fiche n° 8).
- Salon Saveurs et Terroirs en mars (par les bénévoles M.C.L -Voir Fiche n°9).
- Concerts de Paliers en juin (par les ateliers de musique-Voir Fiche n°11).
- Estivales de Neufchâteau en août (par le club astronomie-Voir Fiche n°13).
- Rencontres européennes (par les cours de danses-Voir Fiche n° 14).
- Fête de la fraternité (par le cours de couture créative)
- Animation du 14 juillet (par les bénévoles de la M.C.L)

Animation 14 juillet

Spectacle Printemps des Talents

Un soutien logistique aux associations :

L'esprit de partenariat est partagé plus largement en proposant aux associations et autres organismes qui le souhaitent le soutien de la M.C.L. Un soutien qui peut se traduire par l'hébergement et l'apport en moyens logistiques.

A l'heure actuelle, six associations bénéficient d'un hébergement :

- Club généalogie du Pays de Jeanne, accueilli en salle informatique.
- A.D.A.L.I, accueillie en salle de danse pour les activités physiques de ses usagers.
- Amicale Dégustation de Neufchâteau, accueillie en salle polyvalente pour ses dégustations.
- Gaulle Mouzon Meuse, pour son école de pêche.
- Aéromodélisme de Neufchâteau en salle polyvalente pour la construction.
- Parkinson France, pour ses ateliers auprès des malades et des aidants.

Pour nombreuses autres associations :

- Un service de reproduction (photocopieuse) est ouvert à l'ensemble des associations.
- Une aide administrative est proposée pour les dossiers de demandes de subventions.
- Du prêt gracieux de matériel (sono, jeux, chapiteaux etc…).
- Une valorisation de leurs activités par le biais de reportages Web TV (Néo TV).

Développement d'une Web Tv (Néo TV) :

A partir des possibilités offertes par le réseau internet, Néo Tv diffuse sous forme de vidéos, des reportages traitant de l'actualité socioculturelle locale. Néo TV couvre ainsi les événements culturels, associatifs et sportifs. Néo TV met en valeur, les atouts du territoire, les richesses humaines, patrimoniales naturelles et touristiques.

Néo TV faite et vue par ses téléspectateurs dans une démarche participative puisque chaque concitoyen ainsi que tous les acteurs du tissu néocastrien et local peuvent y prendre la parole.

Au rythme d'une nouvelle diffusion tous les quinze jours, 28 reportages sont visibles en ligne sur les réseaux sociaux (page Facebook : https://www.facebook.com/NeoTV88/ ; Chaine You Tube : https://www.youtube.com/channel/UCv-6CXcDfFoVIf9qT3YCx4Q).

Action « Et si on sortait » :

Selon le constat qu'il est parfois difficile de se mobiliser pour sortir, notamment quand on est seul, « Et si on sortait » offre un cadre dynamique et motivant pour résoudre cette difficulté. Cette action, au rythme de deux sorties culturelles par trimestre, permet de renforcer les liens sociaux et de lutter contre l'isolement en profitant des programmations locales, entre autres celles de la Communauté de Communes au Trait d'Union à Neufchâteau et à la salle Ernest Lambert à Chatenois, de la mairie de Neufchâteau avec les Estivales et le Comité des Fêtes. Mais aussi toutes celles proposées par toutes les associations et organismes divers… Des sorties peuvent aussi être envisagées à Nancy, Epinal et sur toute la région…

Le covoiturage ou le transport collectif sont systématiquement proposés ainsi que des tarifs de groupe si possible.

Sortie au Parc de Sainte-Croix

Représentation dans les instances socio-éducatives locales :

En ses qualités, la M.C.L siège au sein du :

- P.E.D.T (Projet Éducatif Territorial).
- P.L.E (Plan local de l'éducation).
- C.L.S.P.D (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance).
- C.OPIL A.V.S /C.A.F (Comité de Pilotage Animation Vie Sociale, C.A.F des Vosges).
- « Atoutparent », réseau de la parentalité de l'Ouest Vosgien.
- Comité du Jumelage (rencontres européennes).

4. LES MOYENS MIS EN OEUVRE

a. Les locaux :

La mairie de Neufchâteau met à la disposition de la M.C.L, un immeuble au 8 avenue Jean Jaurès situé à quelque distance du centre-ville et du lycée.

Il existe trois niveaux :

Le rez de chaussée s'ouvre sur un vaste hall très utile pour l'accueil des adhérents et pour la communication. C'est le point central de la maison dans lequel un espace d'attente a été aménagé. Cet endroit déborde de vie et de rencontres tout au long de la semaine. Le rez de chaussée dessert le sous-sol et l'étage. S'y adjoignent deux bureaux administratifs.

Sur la droite, une grande salle, dite polyvalente, d'environ 60 m2 pour les groupes importants et un local informatique de 25 m2 équipé de 8 postes avec écran plat.

Sur la gauche, outre les sanitaires, se trouve un espace de 100 m2 qui a été cloisonné pour créer une petite salle d'environ 15 personnes et une grande salle d'arts plastiques pour toutes les activités artisanales (poterie, arts plastiques, peinture, vannerie, aéromodélisme etc…)

Le sous-sol donne peu de possibilité pour l'accueil d'activités car il est sombre et non conforme en hauteur de plafond. Outre les espaces de rangements et la chaufferie, un studio de musique a toutefois été aménagé et offre ainsi un vrai confort pour les cours et les répétitions.

A l'étage, on trouve une vaste salle de danse toute équipée (capacité de 20 personnes). Très agréable et très lumineuse, on y pratique les activités artistiques (danse modern jazz, danse de salon), entretien de la forme (diverses gymnastiques, zumba…) et les activités bien-être (Yoga, Qi gong,). Sur ce même palier, deux petits studios, un pour les cours de guitare et l'autre pour le piano. Le reste est occupé par des sanitaires (W.C, douche) et un espace vestiaire et rangement en mansarde.

Salle Polyvalente

Accueil M.C.L

b. Les équipements :

Depuis 6 ans maintenant, la M.C.L a renouvelé tous les équipements qui concernent l'ensemble des activités (équipement de la salle de gymnastique, atelier informatique, matériel photographique, astronomique, musique etc…).

A l'heure actuelle, pour accompagner la réfection des salles, le mobilier est changé.

Sur le plan administratif, tous les ordinateurs sont neufs et équipés des logiciels nécessaires. Il en est de même pour la photocopieuse que la mairie met à disposition dans la mesure où la M.C.L accueille toutes les associations du secteur pour leurs photocopies.

c. Le fonctionnement :

Une permanence administrative fonctionne sur 44 semaines alors que les activités hebdomadaires suivent le calendrier scolaire soit 32 semaines (37 pour les cours de gym).

- Ouverture quotidienne du lundi au vendredi de 9 H à 22 h 30 et plus selon les activités.
- Tous les samedis matin de 9 H à 12 H pour des cours de gym enfants/adultes et vannerie.
- Les samedis après-midi de 14 H à 17 H pour les cours de dentelle aux fuseaux, le scrapbooking adulte, la vannerie et ainsi que des ateliers de perfectionnement selon la demande.

c. La programmation :

A chaque rentrée, la M.C.L propose (voir plaquette) 46 activités, déclinées en 71 cours :

- 14 activités enfants.

- 32 activités adultes.

Un programme très éclectique pour répondre au mieux à l'ensemble des demandes sur le plan de la culture, de l'art, de l'artisanat, de l'entretien de la forme, du sport détente et du bien-être.

Par ailleurs, la mise en place de stages les samedis après-midi permet de toucher un public qui ne peut pour raisons diverses s'engager hebdomadairement dans une activité.

d. La tarification adaptée :

La M.C.L a jusqu'alors calculé ses cotisations au plus près en tenant compte de la masse salariale des animateurs et des frais de fonctionnement. Des remises de 5, 10, 15% sont accordées pour la pratique de plusieurs activités par une personne ou par plusieurs membres d'une même famille. Un paiement fractionné est possible en trois fois.

Les chèques vacances, Aides aux temps libres C.A.F, coupons sports, comités d'entreprises sont acceptés.

Depuis septembre 2019, l'agrément **E.V.S** de la C.A.F des Vosges a permis de mettre en place une tarification modulée selon le quotient familial. Sans augmentation des cotisations pratiquées jusqu'alors, une première tranche pour un Q.F inférieur à 1000 € propose une réduction de 15 %, une seconde pour un QF inférieur à 700 € de 30%.

Ces dispositions devraient permettre aux publics à revenus modestes un meilleur accès à la M.C.L.

e. La communication :

Une des clés de la réussite de la M.C.L est certainement une bonne communication mise en œuvre constamment. La presse locale ouvre ses pages sans restriction et pratiquement un article parait chaque mois dans les deux journaux.

A chaque rentrée, au mois de septembre, la M.C.L édite sa plaquette d'activités en 8 000 exemplaires qui sont distribués, porte à porte par les bénévoles de l'association sur la ville et les villages dans un rayon de 20 km.

Autre temps fort de communication : les Portes Ouvertes au premier week-end de septembre et la participation au Forum des Associations organisé par le Comité des Sports de Neufchâteau.

Pour chaque événement, banderoles, affiches, flyers fleurissent partout où cela est possible.

La communication est renforcée par la radio interdépartementale (Magnum la radio) et la télévision départementale (Vià Vosges).

A la rentrée 2019, un spot publicitaire de 21 secondes a été diffusé du 24 août au 24 septembre dans toutes les salles du complexe cinématographique de Neufchâteau, Néopolis.

Un site internet : www.mclneufchateau.fr et une page Facebook : MCL Neufchateau rendent compte au jour le jour de l'actualité de la maison.

Et pour compléter le dispositif, la Néo TV, contribue à diffuser une image positive de la maison en donnant la parole à nos concitoyens au travers de ses reportages bi-hebdomadaires,

La meilleure des communications reste bien sur l'engagement de la M.C.L dans l'animation événementielle du secteur.

f. Les ressources humaines :

La M.C.L est une association loi 1901 gérée par un conseil d'administration de 12 membres qui désigne en son sein un bureau.

Elle s'appuie, sur un réseau important de bénévoles.

La valorisation comptable de ce bénévolat, présentée dans le rapport financier 2018, fait état de 1238 heures effectuées pour un équivalent de masse salariale de 45 703 euros.

Outre les prérogatives liées à la fonction, le président actuel assure le rôle de direction.

En plus leur fonction administrative, les membres du C.A participent activement au fonctionnement de la structure (distribution des 8 000 plaquettes, participations aux événements tout au long de l'année) et contribuent aux menus travaux de maintenance de la maison, etc.…

Un bénévole assure les fonctions d'homme d'entretien pour la réalisation de petits travaux techniques.

Douze bénévoles animent hebdomadairement les activités, astronomie, dentelle, patchwork, tricot, crochet, badminton, aéromodélisme, scrapbooking, scoubidou et Cie.

Les adhérents volontaires préparent et proposent au travers de leur activité une animation, un événement comme vu précédemment.

Consciente des fragilités liées au bénévolat (disponibilité, usure, départ et autre…) et pour le préserver, la M.C.L renforce petit à petit son équipe professionnelle.

- **Sur une équipe de professionnels**

La Secrétaire comptable (C.D.I temps plein)

Suite à la liquidation de la M.J.C, ce poste de permanent a été maintenu. Il convenait ainsi de garantir une bonne gestion de la comptabilité que Mme MAYER connaît parfaitement. De plus, son champ d'action a été étendu à la gestion des salaires. En outre, Mme MAYER maîtrise bien la Convention collective de l'animation et reste la garante de sa bonne application. Elle participe à l'accueil téléphonique et physique des personnes.

La coordinatrice (C.D.I temps plein)

Mme EULRY assure la gestion, l'animation et le développement de l'activité permanente. Elle coordonne l'ensemble des intervenants (horaires, plan d'occupation des locaux, moyens matériels…), accueille et accompagne les adhérents (inscriptions, réponses à leurs demandes et besoins.

Mme EULRY élabore et suit les dossiers administratifs liés à l'animation (Rédaction des projets, recherches de financements, communication…). Elle organise les événements culturels pour l'animation de la ville et la Communauté de communes (Printemps de tous les Talents / Concerts de Paliers / Nuit des étoiles / Fête de la science / galas de danse / Téléthon / Défilé Saint Nicolas, etc…). Elle participe à la consolidation et au développement des partenariats. (Représentation de la M.C.L à l'extérieur / mise en place d'actions communes…)

Le poste de coordinateur a été ouvert en 2017, après une étude menée par le biais d'un D.L.A en 2016. Cette étude avait conclu que ce poste était viable grâce aux subventions accordées pour la création d'un emploi, mais qu'après les trois années de ces aides dégressives, les finances de l'association seraient plus tendues, si d'autres soutiens n'étaient trouvés ou si le budget de la M.C.L ne progressait pas suffisamment. L'agrément E.V.S et le soutien de la C.A.F des Vosges viennent combler cette fragilité dès 2019.

L'agent d'accueil, (C.D.I à temps partiel)

Mme TURATO complète la présence administrative et participe à l'accueil téléphonique et physique des personnes (inscriptions, réponses à leurs demandes et besoins) à raison de 11 heures/semaine.

L'agent d'entretien (C.D.I temps partiel)

Mme PERNELLE assure la propreté et l'entretien des locaux pour le bien-être de tous à raison de 10 heures/semaine.

Les animateurs

Nom et prénom	Fonction	Horaire hebdo	Horaire mensuel	Horaire annuel
C D I				
TEMPS PARTIEL				
Animateurs Activités Permanentes				
FRIANG Marc	Animateur Technicien	1,25	7,28	87,36
PINTADO Cécile	Animateur Technicien	2	11,67	140,04
GUYOT Jean-Pierre	Animateur Technicien	4	23,33	279,96
JOANNES Sylvie	Animateur Technicien	9,5	55,42	665,04
MULOT Patrice	Animateur Technicien	4.5	26.25	315
TURATO Sylvia	Animateur Technicien	4	23.33	279.96
WITTEVEEN André	Animateur Technicien	6	35	420
WITTEVEEN Carole	Animateur Technicien	6	35	420
Total				**2441,16**
Contrat Avenir				
HEUERTZ Maëva	Animateur Technicien	24	104	1248
Total				**1248**
Auto Entrepreneur				
BENOIT Christelle	Sophrologie	1		32
COSYN Isabelle	Poterie	2		64
EYER Mirjam	Vannerie		9	99
JOLY Pierre-André	Salsa	1		32
GARTISER Lydie		3		96
HUSSENOT Virginie	Remue-Méninges	3,25		109
SCHAPER Alexis	Gym Enfants et Adultes	10		349
SCHNEIDER Patrick	QI Gong/méditation	4		136
THIEBAUT Pierre	Danse de salon	1.5		48
TURATO Sylvie	Piano Synthé	6,5		208
Total				**1326**
Bénévoles Activités				
PARISOT Bruno	Astronomie			64
GLORIOT Joël	Aéromodélisme			24
CHAUFFERT Bernadette	Patchwork			48
Mmes MAGE, PROST TABELLION	Tricot			48
BRABIS Claudie	Dentelle aux fuseaux			80
MARCHAL Coralie	Crochet			32
GUYOT Jean-Pierre	Atelier autour de la photo			10
Mrs VOINOT, CONTE, DOS SANTOS	Badminton			128
Total				**570**

Organigramme M.C.L

Bureau

Président : Bruno Parisot

Vice-Présidente : Jacqueline Guyot

Secrétaire : Evelyne Derquennes

Secrétaire-Adjoint : Jean-Pierre Poinsot

Trésorière : Virginie Calmé

Trésorière-Adjointe : Francine Millot

Conseil d'Administration

Membre : Romain Moyen

Membre : Sophie Pernot

Membre : Cindy Lecadre

Membre : Joël Gloriot

Membre : Jacques Voirin

Membre : Daniel Vagner

Salariées au fonctionnement

Coordinatrice : Amélie Eulry

Secrétaire-comptable : Vanessa Mayer

Salariées à l'intendance

Pôle Web tv : Maëva Heuertz

Agent d'accueil : Sylvia Turato

Agent d'entretien : Emilie Pernelle

Animateurs / Animatrices salarié(e)s

Peinture/Dessin/Couture/enfants/adultes : Sylvie Joannes

Anglais enfants/adultes/informatique : André Witteveen

Danse moderne enfants/adultes : Carole Witteveen

Club photo : Jean-Pierre Guyot

Yoga : Marc Friang

Yogathérapie : Cécile Pintado

Zumba enfants/adultes/ initiation danse/parcours d'éveil : Sylvia Turato

Guitare électrique / basse : Patrice Mulot

Théâtre d'improvisation : Fabien Perret

Animateurs / Animatrices auto-entreprises

Gym enfants/adultes : Alexis Schaper

Gym entretien/gym douce : Lydie Gartiser

Piano/Synthétiseur/parcours d'éveil : Sylvie Turato

Atelier mémoire : Virginie Hussenot

Poterie : Isabelle Cosyn

Vannerie : Mirjam Eyer

Qi gong : Patrick Schneider

Salsa : Pierre-André Joly

Sophrologie : Christelle Benoit

Danse de salon : Pierre Thiébaut

Animateurs / Animatrices bénévoles

Atelier écriture : Philippe Vallet

Astronomie : Bruno Parisot

Aéromodélisme : Joël Gloriot

Patchwork : Bernadette Chauffert

Tricot : Jocelyne Prost, Maryse Mage, Brigitte Tabellion

Dentelle aux fuseaux : Claudie Brabis

Crochet : Coralie Marchal

Badminton : Yves Voinot, Olivier Conte, Lionnel Dos Santos

Scrapbocking enfants/adultes : Adeline Humbert

Pêche : La Gaule Mouzon Meuse

Cercle Généalogique du Pays de Jeanne

g. Partenaires opérationnels :

- La Mairie de Neufchâteau qui a accordé sa confiance à la M.C.L en lui mettant à disposition les locaux de la rue Jean Jaurès et de tous les équipements ainsi qu'une subvention de fonctionnement et une aide fonctionnelle de ses services.
- La C.C.O.V (Action avec l'Office du tourisme, Mise à disposition Trait d'Union, véhicule collectif).
- La C.A.F des Vosges (accompagnement technique démarche de projets).
- La Fédération des Œuvres Laïques (Affiliation de la M.C.L).
- Le Centre Social de Neufchâteau (mutualisation de moyens).
- Les associations locales (Mission locale, A.D.A.L.I, Amis du Fort de Bourlémont, Comité des fêtes et Comité de jumelage, Aéromodélisme néocastrien, Neufchâteau dégustation, club généalogie, C.C.A.S, Parkinson France…) pour des projets communs, collaboration, aide, accueil ou hébergement.

La M.C.L est attentive à ne pas se placer en concurrence avec ses partenaires et ne développe pas des actions réalisées par ailleurs. Exemple, la M.C.L ne s'est pas engagée sur le périscolaire et les A.C.M, qui sont couverts par le Centre social et la mairie.

La M.C.L travaille actuellement à des modalités de collaboration avec la direction du Centre Social, notamment en matière de politique jeunesse ; avec en moyenne quatre réunions par an, en COPIL à l'Animation de la Vie Sociale entre la C.A.F des Vosges, la M.C.L, le service jeunesse de la ville et le Centre Social.

h. Partenariats financiers :

- L'État : subvention aux contrats aidés et aux actions innovantes.
- D.D.C.S.P.P 88 (F.O.N.J.E.P) : subvention poste coordinateur sur 3 ans (février 2021).
- Conseil régional (I.L.E) : subvention poste coordinateur sur 3 ans (mars 2020).
- Conseil départemental (Conférence des Financeurs) : prévention contre la perte d'autonomie des séniors.
- C.A.F des Vosges : P.S.A.L et subventions par actions (Musique, Danse, Anglais ludique, tournoi jeux vidéo).
- Mairie de Neufchâteau : subvention de fonctionnement.
- Mairie de Liffol le Grand : subvention de fonctionnement.
- Crédit Mutuel de Neufchâteau : aide à la communication (500 € et lots).
- Commerçants locaux : aide à la communication (8 000 plaquettes).

5. LES ORIENTATIONS

a. Renforcer les activités internes et les animations.

La M.C.L poursuivra son action en direction de l'enfance et de la jeunesse, mais aussi en direction des adultes et des familles. Elle renforcera ses efforts pour lutter contre l'isolement et pour favoriser le bien vieillir chez les seniors. Elle poursuivra sa politique d'ouverture aux revenus les plus modestes.

Au cours des années, les actions de la M.C.L n'ont cessé de progresser tant au niveau des activités que des animations impulsant un dynamisme permanent qu'il convient d'entretenir. Pour cela, la M.C.L, comme elle l'a toujours fait, veillera à repérer les besoins pour tenter d'y répondre autant que possible. En effet, de par la place qu'elle occupe localement, la M.C.L est devenue le réceptacle de demandes diverses qui convergent aussi bien du public que des instances socioéducatives ou des professionnels proposant leurs compétences.

Exemples :

Des publics qui souhaiteraient la mise en place d'activités non proposées pour adultes ou enfants.

Des groupes à la recherche d'une structure pour soutenir leurs projets.

Des instances associatives qui sollicitent des compétences (Comité des Fêtes, Union des commerçants…).

Des professionnels qui souhaitent apporter d'autres dynamismes et travailler dans la structure.

Ainsi, année après année, les champs d'intervention se diversifient et s'enrichissent sans limite. La M.C.L doit donc rester très réactive et trouver tous les moyens administratifs, financiers, matériels et humains pour que chaque projet adressé puisse aboutir.

D'autre part, la M.C.L, cherchera à répondre aux demandes de plus en plus fréquentes d'externalisation de ses activités :

- Avec la Communauté de Communes et les mairies qui souhaitent une collaboration. C'est déjà ce qui se profile actuellement sur 5 villages voisins. Cela nécessitera la mise en place d'un dispositif en lien avec les associations, les mairies, la Communauté de Communes, l'idée étant de maintenir la vie au village et de lutter contre la désertification des campagnes.

- Avec des structures qui accueillent un public (périscolaire, collèges, lycées, associations d'insertion, Mission locale etc…).

- Avec le Centre social en renforçant les actions partenariales engagées en direction de la jeunesse.

Développement de Néo Tv.

Le Contrat Avenir de l'animatrice prenant fin en mars 2020, il conviendra d'étudier l'opportunité de poursuivre ce projet qui nécessitera la création d'un contrat à durée indéterminée pouvant être étendu à un temps plein pour un développement de cette télé.

b. Promouvoir une concertation inter associative.

La ville de Neufchâteau peut s'enorgueillir d'un réseau associatif très dense (plus de 100 associations diverses). Cependant à l'heure actuelle, elles œuvrent souvent de façon très isolée, se faisant parfois concurrence dans leurs offres ou dans le calendrier des manifestations. Par ailleurs, elles n'ont pas toujours les moyens humains ou administratifs pour avoir connaissance et bénéficier des soutiens financiers auxquels elles pourraient prétendre. Certaines souffrent de l'usure du bénévolat et peinent à trouver des forces vives.

La M.C.L, qui compte déjà cinq partenariats actifs, pourrait être force de propositions dans le but de créer une plateforme de concertation qui fédérerait toute association le souhaitant : établissement d'un calendrier de manifestations, création d'outils de communication, mutualisation des moyens, échanges de ressources humaines ou bien création d'un groupement d'employeurs.

Cette expérience, si elle réussit, préfigurerait le bienfondé d'une Maison des Associations à Neufchâteau.

c. Étude d'un nouveau lieu d'implantation de la M.C.L

Insuffisamment spacieux et plutôt vétustes, les locaux actuels ne présentent plus les conditions satisfaisantes pour accueillir du public. Ils ne correspondent plus au niveau de l'activité de la M.C.L et en limitent les capacités d'accueil et de développement. Il faudrait donc envisager avec la municipalité une alternative.

Compte tenu des délais d'études et de réalisations pour un autre lieu, c'est dès maintenant qu'il convient de se pencher sur la question. Forte de propositions, la M.C.L se tient d'ores et déjà à disposition pour travailler le dossier.

6. SUIVI ET ÉVALUATION

a. Les outils de suivi et d'évaluation

A l'entrée du bâtiment, un vaste hall est dédié à l'accueil. Plaque tournante de toute l'activité de la Maison, c'est un lieu de rencontre informel entre les adhérents et l'équipe d'animation de la structure qui recueille toute parole concernant le fonctionnement.

L'évaluation porte sur les objectifs présentés précédemment :

- Favoriser l'accès de la M.C.L à tous.

Il est réalisé grâce à un tableau de bord qui porte sur les tranches d'âges, les origines géographiques, les catégories sociales, les structures familiales et l'impact de la mise en place du Quotient familial. En comparant les chiffres d'une saison à l'autre, la commission peut proposer les ajustements nécessaires pour poursuivre cette volonté.

- Proposer des activités de loisirs et de bien-être, riches et variées.

L'analyse du contenu de la programmation selon les différents secteurs d'activités et l'analyse de leurs effectifs tient lieu de baromètre. Selon les résultats, les activités ne rencontrant pas de succès peuvent être fermées. Dans le cas contraire, de nouvelles séances peuvent s'ouvrir.

- Permettre à chaque adhérent de se réaliser.

A l'accueil, un registre permanent est ouvert pour recueillir toutes suggestions et toutes remarques.

Un formulaire de satisfaction est proposé à chaque adhérent en fin de saison, notamment pour les enfants lors du gouter de fin d'année.

- Encourager l'action collective pour renforcer les liens sociaux et la convivialité.

Évaluation assurée par une comptabilité des participants aux actions collectives comme « Et si on sortait ? »

- Inscrire son action dans le tissu associatif néocastrien.

Comptabilité du nombre d'événements organisés et nombre de participants.

- Évaluation financière.

Les comptes de résultat et les rapports financiers sont validés par une commission d'apurement des comptes et par l'assemblée générale qui se déroule tous les ans. Ils sont produits aussi à qui de droit.

b. Les instances de suivi et d'évaluation

- Une commission de suivi permanente, composée de 8 personnes, adhérents, membres C.A et bureau ainsi qu'un représentant C.A.F des Vosges et la ville de Neufchâteau, est chargée de cette responsabilité (Réunie chaque trimestre).
- L'Assemblée Générale, de tous les adhérents, valide les préconisations de la commission.
- Le Conseil d'administration qui les met en œuvre.

c. La validation du projet associatif

Réuni le 14 octobre 2019, le Conseil d'administration valide le projet associatif dans la forme présentée ci-avant pour une période de quatre ans et charge le bureau de le mettre en œuvre. En cours d'exécution sur cette période, des amendements pourront être proposés et intégrés au projet avec accord du C.A.

Le président	La secrétaire
Bruno PARISOT	Evelyne DERQUENNES